

## Polémique

Hier, les adeptes devaient rencontrer le préfet délégué

# Rollers ou pas rollers ?

« On ne peut tout interdire, on ne peut tout accepter ». Ce postulat en tête, Jacques Franquet, préfet délégué à la sécurité et la défense, entendait bien trouver un terrain d'entente avec les adeptes du roller qu'il devait rencontrer hier en fin de journée.

« Il faut concilier la pratique de ces sportifs avec les impératifs d'ordre public. On ne peut bloquer la voie publique tous les vendredis soirs pour ceux qui font du roller. Sinon demain ce sera au tour des coureurs, des vélos... Et on ne peut empêcher les autres de circuler pour aller au cinéma ou au restaurant. » Pourtant à Paris, à Marseille ou à Lyon, ces manifestations sont autorisées et répétées. « Je me

suis bien renseigné, beaucoup de villes sont dépassées par les proportions que prennent ces mouvements », confiait M. Franquet. « En fait, il faut définir des endroits où ces sportifs pourraient exercer chaque semaine, dans de bonnes conditions sans gêner la circulation. La Citadelle, aux alentours de la CUDL... Et un lieu où, par exemple tous les trois mois, on mettra le paquet. » En clair, ça veut dire des pistes réservées aux rollers chaque semaine. Et une fois de temps en temps, un circuit au cœur de la ville, défini et encadré. Pour Jacques Franquet, « une fois par trimestre, c'est déjà beaucoup mais c'est envisageable. »

D. D'H.

## Rollers

# En roue libre

Un compromis a, semble-t-il été trouvé hier entre la Préfecture de Lille et l'association Ride on Lille. La manifestation de vendredi est donc maintenue malgré un changement significatif de parcours. En effet, les adeptes du roller, s'ils partent toujours de la place de la République de Lille, se dirigeront cette fois vers Roubaix et le parc Barbieux en utilisant la piste cyclable qui longe le trajet du tramway. Le rassemblement est prévu aux alentours de 20h30 « **C'est un changement de trajet exceptionnel.** » explique Thierry Vannoffe, le président de Ride on Lille. « **Si nous insistons autant sur un parcours dans Lille, c'est pour prouver que c'est une ville dynamique. Nous voulons attirer du monde à Lille.** »

L'accord tacite entre la Préfecture et l'association prévoit aussi la formation par la police des « signaleurs » qui encadreront dorénavant les déplacements des accros du patin.

A.O.